

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article1743>

Communiqu  du LKP BEO relatif   la flamb e des prix en "outre mer"

- Droits syndicaux - Conventions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

Mis   jour le : mercredi 7 mars 2012

UGTG.org

En moins d'une semaine, la mobilisation des Réunionnaises et Réunionnais a rappelé à l'opinion publique française le **niveau insoutenable des prix dans les colonies**. Rien de nouveau, pourtant. La lutte contre la vie chère était déjà un des thèmes centraux du mouvement social de 2009 dans les Îles de Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion.

Après les manifestations en Nouvelle-Calédonie et le vaste mouvement de 46 jours à Mayotte, l'ampleur de ce nouveau soulèvement à la Réunion démontre, une fois de plus, l'intensité du mécontentement général de populations livrées à l'appât des seigneurs de l'import et de la grande distribution.

Dans l'archipel guadeloupéen, la mobilisation de masse avait permis la signature d'accords entre le **Liyannaj Kont Pwofitasyon**, l'Etat, les collectivités locales et la grande distribution portant sur une baisse des prix des produits de grande consommation.

Suite à une première opération de relevé des prix menée par les bénévoles du Bureau d'Etudes Ouvrières (BEO), le LKP a eu de cesse, tout au long de l'année 2011, de dénoncer :

• la non-répercussion, par la quasi totalité des super et hyper marchés, de la baisse de l'octroi de mer que leur avait accordé la Région Guadeloupe sur près d'une soixantaine de familles de produits de consommation courante ;

• le non-respect par l'Etat des missions de contrôle qu'il s'était engagé à mener afin de vérifier cette répercussion de la baisse de l'octroi de mer ;

• la disparition des rayonnages d'un grand nombre de produits négociés ;

• le non-respect par l'Etat de son engagement à publier les relevés mensuels des prix sur un chariot-type de 50 produits de base ;

• la relance de la flambée des prix pratiqués par la grande distribution à compter de l'année 2010 avec la bénédiction des élus et des représentants de l'Etat ;

• le refus de l'Etat de faire appliquer l'article L 410.2 du Code de commerce et l'article 1 de la LODEOM permettant la régulation du prix des produits de première nécessité.

A la Réunion, l'accord sur une baisse de 250 produits passé entre le Collectif des organisations syndicales, politiques et associatives réunionnaises (COSPAR) et les représentants de la grande distribution n'a pas plus été respecté qu'en Guadeloupe. Ce n'est qu'à travers une nouvelle mobilisation et un nouvel embrasement du quartier du Chaudron que l'Etat, les collectivités locales et la grande distribution déclarent qu'ils feront aujourd'hui ce à quoi ils s'étaient déjà engagés trois ans plus tôt !

Le LKP invite les Réunionnais à demeurer vigilants et mobilisés, au-delà de la saison des élections, afin d'assurer le respect des nouveaux accords qu'ils viennent d'arracher.

Le LKP invite les travailleurs et le peuple de Guadeloupe à se mobiliser au sein de brigades de bénévoles du

BEO r parties sur l'ensemble des communes de l'archipel afin de prendre part,   la place d'une autorit  pr fectorale aveugle, sourde et muette face   la **pwofitasyon**,   un relev  des prix des produits de premi re n cessit  qui soit clair, honn te et   la disposition de tous.

Le **Bureau d'Etudes Ouvri res du LKP** lancera, dans les semaines qui viennent, une vaste op ration de mise sous surveillance permanente des prix des produits de premi re n cessit  dans l'ensemble des communes de Guadeloupe.

Dans le contexte de la **« d faillance de l'Etat et des pouvoirs politiques »**, le **LKP** exigera des n gociations avec les diff rents acteurs de la distribution pour limiter les marges abusives et obtenir que les produits de premi re n cessit  soient commercialis s   un prix supportable par les classes populaires, conform ment aux engagements pris.

Jou nou k  m t  ajounou p k  vw " jou !

Mardi 06 mars 2012, Pointe- -Pitre